

### **Une crise sanitaire qui interroge**

Jusqu'à quand ce ministre tentera-t-il de ripoliner la vérité contre vents et marées ?

Le virus du COVID est bien présent dans les écoles et sa circulation s'accélère particulièrement en ce moment. Plutôt que de nier, comme il le fait depuis des mois ou de tenter d'étouffer tout feu médiatique, notre ministre serait bien inspiré de regarder la réalité sanitaire dans les yeux.

L'enjeu, pour le SNUipp-FSU, c'est de maintenir l'ouverture des écoles, seule solution à même de ne pas creuser davantage les inégalités scolaires, de permettre aux élèves de poursuivre les apprentissages collectifs et de maintenir un lien entre eux. Mais cela ne peut être rendu possible que si la sécurité dans les établissements scolaires est garantie au quotidien et qu'elle s'accompagne d'une priorité nationale en ce sens.

Aujourd'hui, la multiplication du nombre de cas positifs chez les élèves, chez les personnels de l'Éducation nationale comme ceux des collectivités, nous questionne sur les moyens mis en place pour à la fois endiguer l'épidémie et protéger celles et ceux, élèves et adultes, qui travaillent dans les écoles. Pour le SNUipp-FSU, elles ne sont pas suffisantes et doivent s'accompagner d'autres mesures comme :

- Un accès prioritaire à la vaccination pour les personnels de l'Éducation nationale qui le souhaitent,
- Une campagne massive de tests PCR dans les écoles, de façon à isoler rapidement les cas positifs et endiguer les chaînes de contaminations.
- Un équipement en masques chirurgicaux à usage unique pour les personnels comme pour les élèves
- Des consignes relatives à l'isolement des cas contacts conformes à celles qui sont données par les ARS.
- Une harmonisation de la règle de fermeture des écoles en cas de clusters. C'est à ces conditions que nous pourrions maintenir les écoles ouvertes, sans risques pour celles et ceux qui les fréquentent.

Nous rappelons que la santé des élèves et des personnels est un enjeu fort de santé publique car elle concerne des millions de personnes susceptibles, si rien n'est engagé pour l'éviter, de propager très rapidement le virus à l'ensemble de la société. Avec plus de 100 000 élèves contaminés depuis le mois de septembre, selon le décompte parcellaire du ministère, ce sont des mesures fortes qui sont attendues aujourd'hui par le SNUipp-FSU.

Nous demandons qu'un point sur le nombre de cas avérés chez les élèves et les enseignants, le nombre d'écoles fermées en ce moment et depuis le début de l'année en Ardèche soit établi dans ce CTSD. **C'est aussi pour dénoncer la gestion improvisée de cette crise que la profession était en grève ce 26 janvier.**

### **Scolarisation des deux ans : encore un recul !**

Cette réunion va traiter de la carte scolaire dans notre département. L'Ardèche a toujours mis en avant et scolarisé une part importante des enfants de 2 ans. Jusqu'en 2004, 75% des élèves de cette tranche d'âge étaient inscrits dans les écoles du département (52% dans les écoles publiques et 25% dans le privé). Le changement de règle de comptabilisation dans les prévisions d'effectifs en 2004 a participé à l'érosion progressive mais massive de la cohorte d'élèves scolarisés en TPS qui est passée de 1700 TPS au début des années 2000 à 218 à cette rentrée. Dans le document de préparation de ce CTSD, ces élèves sont encore comptabilisés en REP et au-dessus de 600m. Mais voilà que cette règle collective vient à être remise en cause au prétexte de scolarisation obligatoire à 3 ans. C'est le grand paradoxe avec lequel sait si habilement jouer ce gouvernement : présenter une loi comme une avancée historique mais s'en servir pour faire reculer le service public d'éducation.

Dans la rhétorique Blanquérienne, d'une duplicité chronique, "priorité au primaire", est en fait "priorité aux maternelles privées",

Cette loi sert au final à financer massivement l'école maternelle privée et constitue un bon prétexte pour faire reculer la scolarisation des moins de trois ans dans le public. En pleine crise sanitaire, alors que les inégalités se creusent partout sur le territoire, stopper la prise en

compte de ces élèves dans les territoires ruraux isolés est perçu comme un recul supplémentaire des services publics. Les communes rurales déploient toute leur énergie pour la scolarisation des plus petits, les enseignants ne comprennent pas pourquoi du jour au lendemain ces enfants disparaîtraient des radars. Parce qu'ils consomment des moyens ? Parce qu'au final la "priorité au primaire" n'est qu'un souffle médiatique de plus ? Les enfants sont bien présents et les familles comptent, comme elles l'ont toujours fait, sur le service public d'éducation. **C'est pour dénoncer le manque chronique de moyens que nous étions en grève le 26 janvier.**

### **La maternelle attaquée**

La maternelle est la cible actuelle du ministre. Alors qu'il déclarait à son arrivée en 2017, main sur le cœur, qu'il ne toucherait pas aux programmes, il s'est empressé de tout remanier, à chaque niveau. Il restait un bastion de pédagoges à attaquer: les programmes de maternelle ! Il est impensable pour notre ministre-communicant de ne pas changer des programmes qui font pourtant consensus entre le terrain et la recherche depuis 2015. Comme à chaque fois, il avance masqué, cette fois à travers le CSP. Dans une note enfonçant des portes ouvertes et démontrant une profonde méconnaissance de ce qu'est l'enseignement à cette tranche d'âge, le CSP prépare la caporalisation de la maternelle dans la droite ligne de ce qui se fait en élémentaire: évaluations et catégorisation dès le plus jeune âge.

C'est le sens de l'enquête de la DEPP qui est menée actuellement auprès de 35 000 élèves de 3 ans pour savoir si les élèves "répondent mal à l'adulte", "sont agités", "rangent n'importe comment" ou bien encore "coupent la parole". Ces primo-délinquants seront marqués et blessés tout au long de leur scolarité par le ministère de la confiance. Cette pseudo enquête scientifique est un signe de plus de la dangerosité de ce ministre pour notre école. **C'est pour dénoncer ces graves dérives de notre métier que nous étions en grève ce 26 janvier.**

### **Les évaluations au service de la communication du ministre**

Dans la même veine, les évaluations standardisées sont présentées comme de formidables outils de positionnement. Des tableaux remplis de beaux graphiques circulent et prétendent donner une caution scientifique à l'analyse des besoins d'apprentissage des élèves, de formation des enseignants et de pilotage des écoles et personnels pour les cadres. Nous avons expliqué à plusieurs reprises avec la recherche les travers de ces évaluations: de la conception des exercices aux manipulations sur le calibrage des seuils de réussite, tout démontre que ces outils ne sont au service ni des élèves, ni des enseignants. La profession n'adhère pas, la recherche non plus. Mais Jean-Michel Blanquer l'impose par la pression. Puisqu'il ne fait pas autorité, il fait de l'autoritarisme, c'est sa marque de fabrique.

Même des cadres de l'éducation nationale, dans une tribune en mai dernier, dénoncent sa volonté de mise au pas de tous les personnels, sa politique réactionnaire et ses dérives vers un système éducatif détourné de ses fondements républicains et de ses valeurs.

**C'est pour dénoncer ce profond manque de respect et ces détournements incessants que nous étions en grève ce 26 janvier.**

### **Les RASED : les grands oubliés de la priorité**

Dans notre département, un tiers des écoles ne bénéficient toujours pas de l'intervention des maîtres E. Alors que le nombre d'élèves en difficulté s'est accru à cette rentrée suite à la crise sanitaire, le gouvernement n'a rien prévu dans son plan d'urgence pour l'école: pas rentable! Il n'est pourtant plus à démontrer que l'Éducation est un investissement hyper-rentable pour une société, notre président-inspecteur des finances devrait le savoir. Pour l'éducation, les RASED font partie des leviers indispensables à prioriser. Parce que l'enseignant de la classe ne peut pas tout, parce que la formation exclusive aux fondamentaux ne résout rien et parce qu'il est inacceptable de continuer de laisser des élèves au bord du chemin par manque de moyens. 20% des élèves sont en difficulté dès le CP. Si on veut s'attaquer à la difficulté scolaire, il faut le faire au plus tôt, en maternelle, par une solide formation des enseignants et des RASED complets, nombreux et formés.

**Nous ne percevons aucune priorité au primaire sur ce point. C'est aussi pour cela que nous étions en grève le 26 janvier.**

### **Les maîtres G : un besoin essentiel**

L'Ardèche fait partie des 5 départements en France qui n'ont plus de maître G. Quand de grosses difficultés comportementales se font jour chez certains élèves, les enseignants se retrouvent bien seuls à gérer. On leur envoie donc quelqu'un pour observer (parce qu'ils pourraient ne pas être objectifs dans leurs observations) et les conseiller. Puis, lorsque le problème persiste, sans solution véritable pour y remédier, on remet en question leur pédagogie car on ne peut laisser penser un instant que l'origine de la difficulté puisse résulter d'un manque de moyens en rééducateurs. Quelle solution ont donc les collègues concernés ? Se battre pour leurs élèves, qu'ils souhaitent avant tout aider, ou bien se résigner face à un système qui nie même la parole des professionnels. C'est ce sentiment de mépris, quand la réponse attendue est une accusation cachée, qui crée de la souffrance chez certains de nos collègues. Souffrance de ne pouvoir réaliser sa mission de réussite de tous, souffrance de se sentir esseulé.e dans ce combat contre la difficulté scolaire.

**C'est contre ce système qui nie l'ampleur des besoins en rééducateurs que nous étions en grève le 26 janvier.**

### **Une dotation faussée**

La dotation de notre département à la rentrée 2020 a été de 1,5 postes selon le ministère, 3 selon l'académie et 7 selon le département. C'est ce que nous avons relevé de l'étude des documents officiels mis à notre disposition. Qui croire dans la mesure où les opérations de carte scolaire du département ont bien été établies sur la base des annonces des 7 postes supplémentaires. A cette heure, ils ont été créés, l'étude que le SNUipp-FSU a menée le relève sans aucun doute. Le problème c'est leur mode de financement qui fait peser sur le département et ses écoles publiques une épée de Damoclès.

Ces postes sont créés artificiellement et ne sont pas assis par un vote du parlement. Non seulement parce cela constitue une entorse aux règles de gestion des finances publiques, mais aussi parce qu'à tout moment, à l'occasion d'un changement politique par exemple, le ministère pourrait les reprendre. Qu'en est-il réellement Monsieur l'Inspecteur d'Académie ?

**C'est pour dénoncer les mensonges du ministre que nous étions en grève le 26 janvier.**

### **Aucune revalorisation pour 69% des enseignants**

Pour terminer, nous rappelons qu'à toutes ces attaques contre l'école s'ajoute le mépris salarial continu. Les 400 millions de revalorisation promis sont infinitésimaux au regard des quasi 10 ans de gel du point d'indice et de déclassement salarial, rappelons aussi que 69% des enseignants exclus de la maigre revalorisation annoncée ne verront pas la couleur.

Quant à la prime d'équipement de 150€, elle n'a pas été versée comme promise en janvier. Il faudra également que le ministre nous explique ce qu'on va pouvoir acheter comme matériel informatique avec ce montant.

Nous rappelons combien notre pouvoir d'achat s'est érodé ces deux dernières décennies, combien nous continuons d'utiliser nos propres moyens pour travailler et combien l'attractivité du métier s'érode.

**Nous étions en grève le 26 janvier pour dénoncer ce mépris salarial qui ne touche pas toutes les couches de travailleurs dans notre ministère.**

**Nous étions en grève également pour dire qu'une autre orientation pour l'école est possible. Une école du respect des personnels et de leur métier, du respect des élèves en difficulté, de la priorisation des services publics. Une école sortie de l'idéologie méprisante et clivante d'un ministre. Une école tournée vers la réussite de tous dans le respect des différences de chacun. A l'exact opposé du projet du ministre, une école émancipatrice portée par les personnels et le SNUipp-FSU.**